



Déclaration des services L'Élan CALACS

Mise à jour juillet 2026

À propos de L'Élan CALACS

Notre mission

L'Élan CALACS (centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) est un organisme communautaire autonome et féministe qui a pour mission;

1. D'aider et supporter les femmes et les adolescentes ayant vécu une agression à caractère sexuel en favorisant la reprise du pouvoir d'agir sur leur vie.
2. Participer à la transformation sociale pour bâtir une société plus juste, inclusive et sécuritaire pour toutes.

Nos objectifs

- Offrir aux femmes et aux adolescentes de 12 ans et plus ayant vécu une agression à caractère sexuel des services de soutien gratuits pour atténuer les conséquences de l'agression, renforcer leur confiance en elles et favoriser leur autonomie.
- Sensibiliser et éduquer le public, les organismes communautaires et les instances gouvernementales sur les problématiques des agressions à caractère sexuel, la violence faite aux femmes et l'égalité.

Nos valeurs

1. **Respect** : Démontrer de la considération pour toute personne, quelle que soit ses différences, ses choix, ses limites, son genre, son orientation sexuelle, sa race, sa religion, son idéologie et ce, dans une relation basée sur la réciprocité.
2. **Justice sociale** : Viser une répartition équitable du pouvoir, des ressources et des opportunités tant à l'intérieur de notre organisation que dans la communauté.



Déclaration des services L'Élan CALACS

Mise à jour juillet 2026

3. **Solidarité** : Agir ensemble vers un objectif commun pour construire un monde plus juste, inclusif et sécuritaire pour toutes et tous.

4. **Autonomie** : Soutenir la capacité de chacun.e à faire des choix éclairés, alignés sur ses droits, ses besoins et ses aspirations, tout en assumant la responsabilité de ses décisions.

Notre approche féministe

- L'Élan est un groupe de femmes autonomes, un organisme communautaire mis sur pied par des femmes de la région pour répondre aux besoins des femmes.
- Les agressions sexuelles sont un abus de pouvoir et une prise de contrôle d'une personne sur une autre, perpétrées principalement sur les femmes et les enfants.
- Elles sont une manifestation individuelle du pouvoir des hommes sur les femmes, ainsi que du pouvoir des adultes sur les enfants.
- Ce problème de société exige des solutions collectives.
- Il est essentiel d'intervenir non seulement auprès des femmes et des adolescentes agressées sexuellement, mais aussi d'agir sur les causes sociales et de prévenir les agressions.

Nos services – gratuits et confidentiels

Aide : suivis individuels, groupes de cheminement, soutien aux proches, défense de droits et accompagnement dans les démarches.

Prévention : programme de prévention national adapté aux jeunes (Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel), formation, ateliers de sensibilisation dans divers milieux et cours d'autodéfense.

Actions : activités publiques, concertation avec les partenaires, dossiers politiques, défense de droits collectifs.



Déclaration des services L'Élan CALACS

Mise à jour juillet 2026

Nos engagements envers les femmes et adolescentes victimes en suivi

- Accueillir la femme sans jugement en respectant ses choix, son rythme, ses forces, ses limites, sa dignité, son intégrité, son vécu, ses valeurs et ses convictions.
- Croire en la capacité de la femme à reprendre du pouvoir sur sa vie et intervenir en ce sens.
- Établir une relation de confiance avec la femme.
- Accueillir la femme sans geste de discrimination fondé sur la race, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge, les aptitudes, la situation socio-économique ou l'allégeance politique.
- Intervenir avec intégrité, honnêteté et transparence.
- Faire preuve d'écoute et d'empathie.
- Intervenir en lien avec la problématique des agressions à caractère sexuel et des conséquences associées à celles-ci.
- Favoriser un rapport le plus égalitaire possible exempt de familiarité et d'intimité.
- Reconnaître et respecter ses limites personnelles, professionnelles et celles de l'organisme.
- Proposer des outils, des lectures, des techniques et respecter le choix de la femme de les accepter ou de les refuser.
- Offrir un maximum d'informations afin d'outiller la femme à faire un choix libre et éclairé.

Procédure de plainte

L'Élan CALACS s'engage à accueillir toutes les plaintes ainsi que la personne la déposant dans la confidentialité, le respect et la discrétion. La femme a le droit de porter plainte si elle considère que les services reçus à L'Élan ont été mal rendus et/ou qu'elle se sent lésée dans ses droits. Le cas échéant, la femme peut :



Déclaration des services L'Élan CALACS

Mise à jour juillet 2026

- En faire part à l'intervenante concernée ou à la présidente du Conseil d'administration de **L'Élan-CALACS** :

Mme Chantal Thérien
Présidente du Conseil d'administration de L'Élan-CALACS
C.P. 64, Ste-Agathe (Québec) J8C 3A1

Vous serez informée de l'issue de votre plainte dans un délai maximal de 45 jours ouvrables.

1. La présidente du Conseil d'administration (C.A.) de l'Élan-CALACS reçoit votre demande et examine votre plainte avec les autres membres du C.A. pour bien cerner le problème et tenter de le résoudre.
 2. À ce moment, le C.A. vous demandera votre version des faits.
 3. Il recueille des renseignements auprès des personnes en cause.
 4. Il juge si la plainte reçue est recevable.
 5. Il vous informe des résultats dans les 45 jours ouvrables suivant la réception de votre plainte.
 6. Ses conclusions sont accompagnées des solutions pour résoudre le problème ou des mesures correctives qui sont recommandées à l'organisme.
- Contacter le **Commissariat aux plaintes et à la qualité des services du CISSS des Laurentides**.



1(866) 822-0549



info@caaplaurentides.org



Commissariat aux plaintes et à la qualité des services
CISSS des Laurentides
225, rue du Palais
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X7



<http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca>

- Faire appel gratuitement et confidentiellement aux services du **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes des Laurentides**



1-800-563-6261



info-plaintes@ssss.gouv.qc.ca



CAAP – Laurentides
255-3-2 rue de Martigny Ouest,
Saint-Jérôme, QC, J7Y 2G4



[CAAP Laurentides – CAAP](#)